



Communiqué de presse L'École ELISA

Le 11 Mars 2015

est désormais habilitée à délivrer le Titre d'Ingénieur.

La Commission des Titres d'Ingénieur (Cti) vient de donner l'habilitation à l'**École d'Ingénieur des Sciences Aérospatiales** de délivrer le titre d'ingénieur.

La Cti est un organisme officiel, créé par la loi du 10 juillet 1934, et placée sous l'égide du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'École d'Ingénieur des Sciences Aérospatiales, dont le sigle devient **ELISA AEROSPACE**, créée en 2009 en Haute Normandie, s'est implantée en Picardie à Saint Quentin en 2012. ELISA AEROSPACE propose une formation innovante en cinq ans pour des jeunes passionnés par l'aéronautique et l'espace : deux années de cycle préparatoire et trois années de cycle d'ingénieur. Elle comptera à la rentrée prochaine 120 à 140 étudiants.

La mission d'ELISA AEROSPACE est de former des ingénieurs scientifiques et techniques, experts en ingénierie des systèmes aéronautiques et spatiaux dont les entreprises de pointe auront besoin pour assurer leur croissance, en France comme à l'étranger.

La formation délivrée par ELISA AEROSPACE c'est, au-delà des compétences et connaissances scientifiques et techniques indispensables, un savoir faire et un savoir être développés par les étudiants pour participer à des projets innovants en s'intégrant facilement dans l'entreprise.

Une école d'ingénieur en aéronautique et spatial en Picardie La 1^{ère} école d'ingénieur de l'Aisne

Cette habilitation va donner un nouvel élan à ELISA AEROSPACE qui voit chaque année le nombre d'étudiants souhaitant intégrer l'école augmenter de manière significative.

Les atouts de cette habilitation :

- La reconnaissance académique de la formation en qualité et conditions d'enseignements
- Le développement en image et en notoriété
- Le développement de nouveaux partenariats
- L'intégration dans les réseaux des grandes écoles
- L'intégration dans les classements des écoles d'ingénieur
- L'accès aux concours communs

Les soutiens du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général de l'Aisne et de la Ville de Saint Quentin, mais aussi de la Chambre de Commerce de l'Aisne ont été structurants dans l'obtention de cette habilitation.

L'École d'Ingénieur des Sciences Aérospatiales s'est construite autour d'une passion, celle de l'aéronautique et de l'espace, passion partagée par ses différentes parties prenantes qui ont choisi comme devise de l'école la célèbre phrase de Pierre-Georges LATECOERE :

« Notre idée est irréalisable. Il ne nous reste plus qu'une chose à faire : la réaliser. »

[Par cet écrit, je vous convie à l'annonce officielle qui aura lieu le 14 mars à 13h30 à la CCI de l'Aisne.](#)

Lieu :

CCI de l'Aisne
83 Boulevard Jean Bouin
02100 Saint Quentin

Contact :

Flore Magnier
Chargée de Communication
f.magnier@elisa-aerospace.fr

École d'Ingénieur des Sciences Aérospatiales

www.elisa-aerospace.fr

35 rue Arnaud Bisson – 02100 – SAINT QUENTIN – T. +33 (0)3 23 68 06 11
Association Loi 1901 – Sous Préfecture de SAINT QUENTIN – N° W271000333
Code APE 8542Z – SIRET 512 837 303 00035 – Code UAI 0022134J

